Centre intégré de santé et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest



# Offre de service

## Direction des services professionnels et de l'enseignement médical

Québec

# Table des matières


1. **Mission et raison d'être ..... 3**
   - 1.1 Mission, vision, ambitions et valeurs du CISSS de la Montérégie-Ouest 3
   - 1.2 Raison d'être de la Direction des services professionnels et de l'enseignement médical (DSPEM) 4
2. **Description des mandats de la DSPEM..... 5**
   - 2.1 Volet affaires médicales 5
     - 2.1.1 Groupes de médecine de famille (GMF) 5
     - 2.1.2 Unité de médecine de famille (UMF) 5
     - 2.1.3 Partenariat avec les médecins de famille œuvrant sur notre territoire et soutien à leurs activités 5
     - 2.1.4 Centre local de services communautaires (CLSC) 6
     - 2.1.5 Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF) 6
     - 2.1.6 Médecine spécialisée 6
     - 2.1.7 Enseignement médical 6
     - 2.1.8 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) 7
       - 2.1.8.1 Aide médicale à mourir (AMM) .....7
     - 2.1.9 Table des chefs de départements médicaux 7
     - 2.1.10 Départements cliniques 7
   - 2.2 Volet opérations 8
     - 2.2.1 Services de la pharmacie 8
     - 2.2.2 Services d'imagerie médicale 8
     - 2.2.3 Corridors de services – médecine spécialisée 8
3. **Mode de fonctionnement de la DSPEM..... 9**
   - 3.1 Volet affaires médicales 9
     - 3.1.1 Gestion des ressources humaines et de l'enseignement médical 9
     - 3.1.2 Services médicaux de première ligne 9
     - 3.1.3 Unité de médecine de famille (UMF) 10
     - 3.1.4 Centre local de services communautaires (CLSC) 10
     - 3.1.5 Aide médicale à mourir (AMM) 11
   - 3.2. Volet opérations 11
     - 3.2.1. Services d'imagerie médicale 11
     - 3.2.2. Services de la pharmacie 11

# 1. Mission et raison d'être

Mission

## 1.1 Mission, vision, ambitions et valeurs du CISSS de la Montérégie-Ouest

**Mission :** maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant accessible un ensemble de services de santé et de services sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

**Vision :** des soins de santé et des services accessibles et efficients qui s'adaptent aux besoins des Québécois.

Bien que l'établissement adhère à la mission et à la vision du réseau de la santé et des services sociaux, il nous apparaissait important, comme équipe de direction, de se doter d'ambitions organisationnelles afin qu'elles viennent orienter davantage les grands objectifs du CISSS de la Montérégie-Ouest.

### Ambitions

Le CISSS de la Montérégie-Ouest réalise ses ambitions en osant innover dans ses façons de faire et ainsi, il se démarque et rayonne par :

- L'excellence de son offre de soins et services intégrés de proximité qui est axée sur l'interdisciplinarité, l'accessibilité et l'adaptation aux besoins de sa population;
- Son courage à questionner et à améliorer ses pratiques professionnelles, cliniques et de gestion;
- La reconnaissance de la contribution de son personnel et la mise en place des pratiques de gestion humaines;
- La force de ses liens avec ses partenaires.

BIENVEILLANCE
COLLABORATION
ENGAGEMENT
AUDACE
COHÉRENCE
BIENVEILLANCE
COLLABORATION
ENGAGEMENT
AUDACE
COHÉRENCE

### Valeurs organisationnelles

La Direction des services professionnels et de l'enseignement médical du CISSS de la Montérégie-Ouest adhère aux ambitions locales de ce dernier ainsi qu'aux cinq grandes valeurs organisationnelles :

- Bienveillance;
- Collaboration;
- Engagement;
- Audace;
- Cohérence.

« Les seules limites de nos réalisations de demain,
ce sont nos doutes et nos hésitations d'aujourd'hui. »
− Eleanor Roosevelt

## 1.2 Raison d'être de la Direction des services professionnels et de l'enseignement médical (DSPEM)

La DSPEM existe avant tout pour offrir des services médicaux de première ligne ainsi que des services spécialisés pertinents et de qualité à la population de la Montérégie-Ouest. Bien entendu, on ne peut exceller dans cette fonction sans une équipe compétente et engagée, favorisant le travail interdisciplinaire et la collaboration. C'est dans cet esprit que la direction exerce les fonctions suivantes :

- Offrir des services médicaux de première ligne et de deuxième ligne de qualité;
- Promouvoir le développement d'une première ligne forte, accessible et organisée en groupe de médecine de famille (GMF);
- Créer des liens forts entre le réseau de première ligne et le CISSS de la Montérégie-Ouest afin d'améliorer le continuum de soins;
- Offrir des services diagnostiques et thérapeutiques en médecine spécialisée, et ce, dans des délais optimaux;
- Soutenir l'offre de service des directions cliniques grâce aux secteurs pharmaceutiques, et ce, dans les différentes installations de l'organisation;
- S'assurer de la qualité et de l'évolution de la pratique professionnelle de tous les membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP) du CISSS de la Montérégie-Ouest;
- Offrir et développer l'enseignement médical ainsi que la recherche clinique;
- Identifier, analyser et proposer des pistes de solution concernant les problèmes éthiques qui se posent en pratique clinique, et ce, afin d'améliorer la qualité des soins offerts aux usagers ainsi que le travail des intervenants cliniques;
- Assurer une médecine pertinente et efficiente adaptée aux besoins des usagers.

# 2. Description des mandats de la DSPEM

La DSPEM compte deux principaux mandats dont celui de conseil et de gestion de l'effectif médical qui vise à coordonner les activités médicales et à assurer la présence d'une équipe médicale de haute qualité sur son territoire. Également, la DSPEM exerce un autre mandat en lien avec les opérations en médecine spécialisée dont l'objectif est d'offrir des soins et des services médicaux spécialisés sur les deux pôles de son territoire : Le Grand Suroît et Jardins-Roussillon.

## 2.1 Volet affaires médicales

### 2.1.1 Groupes de médecine de famille (GMF)

- Offrir des services médicaux et psychosociaux de première ligne aux usagers inscrits de tous âges, dans un contexte interdisciplinaire, avec l'apport d'infirmières cliniciennes, de travailleurs sociaux et d'autres professionnels.

### 2.1.2 Unité de médecine de famille (UMF)

- Former des étudiants en médecine, des résidents en médecine de famille et des infirmières praticiennes spécialisées en soins de première ligne dans un contexte interdisciplinaire;
- Offrir une gamme complète de services de médecine familiale aux usagers de tous âges.

### 2.1.3 Partenariat avec les médecins de famille œuvrant sur notre territoire et soutien à leurs activités

- Soutenir le recrutement de médecins de famille dans les GMF, les cliniques privées et les CLSC sur notre territoire et dans notre établissement;
- Offrir un soutien aux activités des tables locales du Département régional de médecine générale (DRMG) de la Montérégie;
- Promouvoir et développer des groupes de médecine de famille, de médecine de famille universitaire et de médecine de famille réseau en Montérégie-Ouest;
- Contribuer au développement de l'offre de service du CISSS de la Montérégie-Ouest auprès des médecins de famille du territoire ainsi que des différents corridors de services.

### 2.1.4 Centre local de services communautaires (CLSC)

- Soutenir la pratique médicale en CLSC;
- Voir à l'organisation des services médicaux dans tous les volets de la pratique en CLSC, en clinique médicale, en programmes de soins à domicile, et ce, en soutien aux directions cliniques.

### 2.1.5 Guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF)

- Soutenir le fonctionnement du GAMF pour les usagers sans médecin de famille et assurer l'accès à un médecin de famille;
- Promouvoir l'utilisation du GAMF auprès de la population et des médecins de famille.

### 2.1.6 Médecine spécialisée

- Assurer le développement et l'accès aux services médicaux de deuxième ligne de qualité;
- Soutenir le recrutement de médecins spécialistes;
- Assurer l'accès aux services spécialisés de deuxième ligne sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest et établir des corridors de services pour les services surspécialisés;
- Assurer, de concert avec les directions cliniques, une organisation optimale et efficiente des services médicaux spécialisés sur l'ensemble du territoire du CISSS de la Montérégie Ouest et de la Montérégie dans les volets de mission régionale, et ce, en :
  - Anesthésie;
  - Chirurgie;
  - Médecine spécialisée;
  - Obstétrique gynécologie;
  - Pédiatrie;
  - Hémato-oncologie;
  - Biologie médicale;
  - Santé mentale, dépendance;
  - Réadaptation (volet régional);
  - Imagerie médicale;
  - Médecine d'urgence;
  - Pharmacie.

### 2.1.7 Enseignement médical

- Développer et soutenir l'offre de stages en médecine dans les différentes spécialités;
- Soutenir les activités d'enseignement et de formation de nos équipes médicales.

### 2.1.8 Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)

- Soutenir et développer les activités du CMDP ainsi que de ses sous-comités chargés du maintien de la qualité et de l'amélioration des pratiques pour les médecins, dentistes et pharmaciens de l'établissement.

#### 2.1.8.1 Aide médicale à mourir (AMM)

- Soutenir le déploiement et la mise en application de la Loi concernant les soins de fin de vie (loi 2). Depuis le 10 décembre 2015, l'aide médicale à mourir (AMM) est un soin accessible sous certaines conditions prévues par la Loi. L'AMM devient un choix supplémentaire pour ces personnes en toute fin de vie, excessivement souffrantes, pour qui, toutes les options thérapeutiques, curatives et palliatives sont restées vaines.

### 2.1.9 Table des chefs de départements médicaux

- Assurer le leadership de la table des chefs de départements médicaux et soutenir grandement leurs activités.

### 2.1.10 Départements cliniques

Les départements cliniques ont l'obligation de :

- Assurer des soins appropriés à la condition de l'usager, et ce, dans les délais prescrits;
- S'assurer que les soins et les services soient pertinents, efficients et de qualité;
- S'assurer de l'organisation des services médicaux dans son département, de la couverture des services ainsi que du suivi des règlements et des règles de soins :
  - Département d'anesthésie;
  - Département de chirurgie;
  - Département de médecine générale;
  - Département de l'urgence et l'Unité d'hospitalisation brève (UHB);
  - Département de biologie médicale;
  - Département de réadaptation;
  - Département de médecine spécialisée;
  - Département d'obstétrique-gynécologie;
  - Département de pédiatrie;
  - Département d'hémato-oncologie;
  - Département de santé mentale.

## 2.2 Volet opérations

### 2.2.1 Services de la pharmacie

- Le département de pharmacie est divisé en deux pôles, soit : Jardins-Roussillon et Grand Suroît (Vaudreuil-Soulanges, Suroît, Haut-Saint-Laurent). Il offre des services de soins pharmaceutiques à l'ensemble des usagers.
- Les pharmaciens cliniciens sont présents dans les secteurs suivants : urgence, oncologie, hémodialyse, médecine, chirurgie, centre d'hébergement, gériatrie, soins palliatifs et surveillance des antibiotiques. Leur rôle est de :
  - S'assurer de l'usage optimal des médicaments au sein de l'établissement en collaboration avec les partenaires du réseau et les directions cliniques;
  - S'assurer de l'usage optimal des ordonnances collectives;
  - S'assurer du développement d'un réseau avec les pharmaciens communautaires du territoire.

### 2.2.2 Services d'imagerie médicale

- Le département d'imagerie médicale a pour mandat de participer aux examens diagnostiques et aux traitements des usagers qui lui sont référés, et ce, par l'utilisation de différentes techniques d'imagerie médicale dans des délais optimaux;
- L'offre de service inclut la médecine nucléaire, la tomodensitométrie, la résonance magnétique, la radiographie, les échographies (générale, cardiaque et obstétricale), l'installation de voie centrale, la fluoroscopie, la radiologie interventionnelle (infiltrations, ponctions, biopsies) et la mammographie;
- Le département d'imagerie médicale assure le suivi de la qualité, la pertinence des examens et l'intervention en imagerie médicale.

### 2.2.3 Corridors de services – médecine spécialisée

- Établir des corridors de services avec les centres tertiaires pour les services non disponibles au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest.

# 3. Mode de fonctionnement de la DSPEM

Mode de fonctionnement

## 3.1 Volet affaires médicales

### 3.1.1 Gestion des ressources humaines et de l'enseignement médical

La DSPEM assure les activités suivantes de gestion des ressources humaines pour les médecins pratiquant au sein du CISSS de la Montérégie-Ouest :

- Recrutement, comité des titres (en lien avec le CMDP);
- Détermination des obligations et privilèges;
- Constitution et maintien du dossier professionnel;
- Gestion de tous les aspects particuliers (congés sabbatiques, etc.);
- Gestion des plans d'effectifs médicaux;
- Gestion des listes de garde médicale;
- Gestion des activités médicales.

La DSPEM s'assure de concert avec les chefs de département et des directions cliniques de tous les aspects de la gestion des médecins de famille et des médecins spécialistes de l'organisation.

La DSPEM travaille en étroite collaboration avec les chefs de département pour organiser les soins de façon optimale et s'assurer de la qualité des soins.

### 3.1.2 Services médicaux de première ligne

Les GMF offrent des services médicaux et psychosociaux de première ligne aux usagers inscrits. Les GMF sont bien implantés en Montérégie-Ouest, aussi bien en CLSC qu'en cliniques privées. Le CISSS de la Montérégie-Ouest collabore activement avec les GMF en leur fournissant différentes ressources professionnelles (ex. : travailleurs sociaux).

À ce jour, dix-huit GMF étaient en place sur le territoire de la Montérégie-Ouest en plus de leurs sept installations.

Les usagers peuvent faire une demande sur le guichet d'accès à un médecin de famille (GAMF).

**Secteur Haut-Saint-Laurent**

- GMF Centre médical Ormstown (CLSC Huntingdon installation de Saint-Chrysostome);
- GMF du Haut-Saint-Laurent;
- GMF du Haut-Saint-Laurent (Centre médical de Huntingdon).

**Secteur Jardins-Roussillon**

- GMF/GMF-R Le Trait-d'Union (Clinique médicale réseau Le Trait-d'Union)
- GMF Jardin-du-Québec (CLSC de St-Rémi)
- GMF Jardin-du-Québec (CLSC de Napierville)
- GMF Mercier (Clinique médicale Mercier)
- GMF Roger-Laberge (Clinique médicale Châteauguay)
- GMF Saint-Constant (Clinique médicale Saint-Constant)
- GMF Les Jardins (Clinique médicale Le Soleil)
- GMF Carrefour Santé Le Saint-Laurent.

**Secteur Suroît**

- GMF du Lac-Saint-François (Clinique médicale Havre-Santé);
- GMF Salaberry (Clinique médicale Médi-Val);
- GMF Salaberry (Clinique du docteur Lareau et du docteur Larouche);
- GMF Suroît (clinique médicale Les Bâtisseurs).

**Secteur Vaudreuil-Soulanges**

- GMF/GMF-R des Trois-Lacs (Clinique médicale des Trois-Lacs)
- GMF/GMF-R Vaudreuil-Dorion (Polyclinique médicale Vaudreuil Inc.)
- GMF Pincourt (Centre de santé Médicentre Pincourt)
- GMF Rigaud (Centre de santé Rigaud)
- GMF Hudson (Hudson Médicentre)
- GMF Vaudreuil-Soulanges (CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion)
- GMF Vaudreuil-Soulanges (CLSC Saint-Polycarpe)

### 3.1.3 Unité de médecine de famille (UMF)

À ce jour, une UMF était implantée sur le territoire du CISSS de la Montérégie-Ouest.

- UMF Jardins-Roussillon (Centre de services ambulatoires Jardins-Roussillon)

### 3.1.4 Centre local de services communautaires (CLSC)

- Soutenir la pratique médicale en CLSC;
- Favoriser le développement de GMF intra-mural dans les CLSC.

### 3.1.5 Aide médicale à mourir (AMM)

Les demandes d'accompagnement doivent être acheminées aux médecins traitants qui commenceront la procédure selon les balises déterminées par la Loi concernant les soins de fin de vie.

L'équipe médicale se réfère à la procédure de « Traitement d'une demande d'aide médicale à mourir » disponible sur le site intranet du CISSS de la Montérégie-Ouest lorsqu'une demande est formulée.

## 3.2. Volet opérations

### 3.2.1. Services d'imagerie médicale

Le département d'imagerie médicale offre des services dans les installations suivantes :

- CLSC et Centre de services ambulatoires de Vaudreuil-Dorion;
- Hôpital Anna-Laberge;
- Hôpital du Suroît;
- Hôpital Barrie Memorial.

On peut accéder à ces services sur référence d'un médecin ou d'un professionnel habileté à cette fin.

### 3.2.2. Services de la pharmacie

Les services pharmaceutiques sont offerts dans les installations suivantes :

- Hôpitaux;
- CHSLD;
- CLSC;
- Centres de réadaptation.
- Deux pharmacies hospitalières assurent la distribution à :
  - L'Hôpital du Suroît;
  - L'Hôpital Anna-Laberge.



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec